



Abus de confiance en but de dépouiller les hérétiques

Par **Isatis**, le **20/02/2011** à **18:23**

Bonjour,
Les 7 dernières années de sa vie mon père a été phagocyté par une famille de Portugais et une femme originaire de Nouvelle-Calédonie. Il leur lègue tous ses biens dans son testament (que son avocat n'a toujours pas communiqué à notre notaire, plus d'un an après son décès)
Mon père a fini sa vie entouré de profiteurs et d'escrocs qui ont abusé de la situation, à savoir : mauvaise santé et aliénation de sa famille.
Pourrions-nous faire annuler ce testament et attaquer ces malfaiteurs en justice pour
1) captation d'héritage
2) non-paiement des loyers (ils occupaient la maison de mon père -bien familial hérité de mes Grands-parents- qu'ils comptaient bien s'approprier par tous les moyens)
3) vol (de meubles, peintures, objets d'art etc...)
4) détournement d'argent (les Portugais utilisaient la retraite de mon père grâce à une procuration et ils ont contracté un emprunt en forgeant la signature de mon père)
5) déclarations fallacieuses devant huissier de justice
Et sûrement d'autres délits..... comme l'utilisation de la carte bancaire d'un compte en Nouvelle-Calédonie par la Mélanésienne APRES le décès.
Merci de m'indiquer les recours et démarches possibles.

Par **Marion2**, le **20/02/2011** à **18:44**

Contactez un avocat.